

Les lieux de pouvoir

1^{ER} ET 2^E CYCLES DU SECONDAIRE



Apprenez-en plus sur les édifices importants qui composent la capitale du Québec.



DISCIPLINES :

- Histoire et éducation à la citoyenneté
- Géographie
- Histoire du Québec et du Canada
- Culture et citoyenneté québécoise



LES LIEUX DE POUVOIR AU QUÉBEC

Depuis 1867, la ville de Québec est désignée comme la capitale de la province de Québec. C'est pourquoi on y trouve les lieux où s'exercent les pouvoirs politique et administratif.

L'hôtel du Parlement est un symbole de notre démocratie. Les débats qui s'y déroulent mènent à la création de lois qui transforment le Québec. Mais d'autres lieux situés dans la capitale revêtent une grande importance dans l'exercice du pouvoir.

L'objectif est de vous informer des différents lieux de pouvoir d'une capitale.

À la fin de cette fiche, vous devriez savoir :

- **Qu'est-ce qu'une capitale?**
- **Pourquoi la capitale est-elle située à Québec?**
- **Quels édifices importants composent la capitale?**

Vous serez aussi en mesure de situer sur une carte :

- **L'hôtel du Parlement;**
- **Le bureau du premier ministre;**
- **La résidence officielle du premier ministre.**



Qu'est-ce qu'une capitale?

Une capitale est une ville où siègent les pouvoirs politiques et administratifs d'un État, d'une province, etc.

Dans certains pays constitués de provinces, comme le Canada, chacune a une capitale, Québec par exemple, tandis que celle du pays est Ottawa. Une capitale n'est pas nécessairement la ville la plus peuplée d'un État.

Sur le plan physique, une capitale est dotée d'édifices liés à l'exercice du pouvoir et à l'administration.

Dans la plupart des capitales du monde, ces édifices se veulent prestigieux, notamment sur le plan architectural. Grâce à eux, l'État façonne l'image qu'il veut projeter aux yeux de tous. À ce moyen s'en ajoutent d'autres : monuments, palais, édifices gouvernementaux, cathédrales, parcs, avenues, musées, etc.

En résumé, la présence de l'appareil de l'État fait d'une capitale une ville différente des autres à plusieurs égards. Comme c'est le siège des institutions fondamentales de l'État (parlement, siège social du Conseil exécutif et de nombreux ministères), elle en représente l'autorité, la légitimité et la souveraineté.



Colline parlementaire vue des airs.

Collection Assemblée nationale, photographe Christian Chevalier.



Fixer la capitale à Québec

En 1867, Québec, devenue capitale provinciale, est une ville en déclin. Sa population n'augmente pas même si des milliers d'immigrants en provenance d'Europe débarquent sur ses quais.

Après avoir longtemps été source de prospérité, l'industrie du bois est en difficulté. La garnison britannique quitte la ville en 1871 et la prive de ses retombées économiques.

Le creusage du Saint-Laurent fait que les bateaux, qui autrefois accostaient à Québec, vont désormais jeter l'ancre à Montréal. Cette dernière connaît un essor indéniable et supprime Québec comme centre économique de la colonie.

Québec a donc d'immenses défis à relever pour assumer son nouveau rôle de capitale.

Pour regagner son statut de capitale, Québec doit d'abord construire un parlement digne de ce nom. Il faut faire vite, car Montréal revendique aussi le titre de capitale. La construction de l'actuel hôtel du Parlement (1877-1886) règle définitivement ce litige en faveur de Québec.

L'hôtel du Parlement est situé sur une hauteur qui domine la cité de Champlain. Au fil des décennies, plusieurs édifices témoignant de la croissance de l'État québécois se greffent autour de lui jusqu'à former un quartier institutionnel prestigieux et unique en son genre.



Haute-ville de Québec, vers 1879.
Une partie de la haute-ville de Québec vers 1879. À l'avant-plan, le parlement de la côte de la Montagne, plus loin, la promenade Dufferin et la Citadelle qui surplombent le fleuve Saint-Laurent.

Archives de la Ville de Québec, NO22266.



Esquisse de la façade du parlement, vers 1876.
Esquisse de l'hôtel du Parlement réalisée vers 1876 par Eugène-Étienne Taché.

Collection Assemblée nationale



L'hôtel du Parlement

La construction de l'hôtel du Parlement se fait en deux étapes au cours desquelles son concepteur Eugène-Étienne Taché fait de nombreux ajustements en cours de chantier.

Lors de la première étape (1877-1880), on construit les ailes sud, ouest et nord, destinées aux ministères. On termine ensuite l'édifice (1883-1886) en construisant l'aile principale, appelée le « Palais législatif ».

En plus de doter le gouvernement provincial de l'espace dont il a grand besoin, l'hôtel du Parlement s'inscrit, par son architecture et son ornementation, dans la volonté de construire à Québec un édifice digne d'une capitale.



Eugène-Étienne Taché,
vers 1870.

Collection Assemblée nationale.



Le style Second empire pour l'hôtel du Parlement.
Le style architectural Second empire est reconnaissable par ses toits mansardés. Ce terme, inspiré de l'architecte français François Mansart (1598-1666), désigne une toiture dont le versant compte deux pentes.

Collection Assemblée nationale.



Le bureau du premier ministre

En 1967, le gouvernement de Daniel Johnson père entreprend la construction d'un «palais présidentiel» afin d'abriter les bureaux du premier ministre et les services de son ministère, le ministère du Conseil exécutif. Ceux-ci étaient situés depuis 1925 dans l'édifice Honoré-Mercier.

Dès leur inauguration, en 1972, les nouveaux édifices font l'objet d'une controverse. L'omniprésence du béton, les pièces sans fenêtres, tapissées de moquettes jusqu'au plafond dégagent pour certains, une atmosphère froide et lugubre. Ils hériteront des sobriquets de «bunker» et de «calorifère».

Le premier ministre Robert Bourassa, son Cabinet et son Conseil des ministres sont les premiers à occuper ces édifices.

En 2002, le bureau du premier ministre retourne dans l'édifice Honoré-Mercier, là où il se trouvait avant la construction du controversé «bunker».



L'édifice Jean-Talon.

Collection Assemblée nationale.



Édifice Honoré-Mercier.
Bureau du Premier ministre.

Collection Assemblée nationale.



La résidence officielle du premier ministre

La résidence officielle du premier ministre à Québec a longtemps été un sujet de débats. Jusque dans les années 1930, la plupart des chefs du gouvernement sont des résidents de Québec. **Louis-Alexandre Taschereau** (1920-1936), par exemple, a sa demeure sur Grande Allée et se rend à pied à son bureau du parlement durant toute sa carrière.

Pourtant, une résidence officielle a une valeur symbolique pour une capitale, un peu comme la présence du parlement dans la ville.

Jacques Parizeau (1994-1996) sera l'un des rares premiers ministres originaires de l'extérieur de Québec à vivre dans une véritable résidence officielle. Il accepte l'offre de la Chambre de commerce de Québec d'habiter une maison cossue sur la rue des Braves : la résidence ne coûte rien aux contribuables, car le premier ministre remet son allocation de logement à la Chambre de commerce.

Son successeur, **Lucien Bouchard** (1996-2001) choisit l'hôtel, mais il promet de régler cette question avant de quitter la vie politique.

En 2001, la Caisse de dépôt et placement du Québec achète l'édifice Price, dans le Vieux-Québec, où **Bernard Landry** (2001-2003) déménage. L'édifice Price, construit en 1929 par la compagnie Price Brothers, est considéré comme un monument exceptionnel. L'appartement de fonction, situé au sommet, offre une vue superbe sur la capitale.



Ancienne résidence de Jacques Parizeau lorsqu'il était premier ministre du Québec.

En 1994, la Chambre de commerce de Québec acquiert cette résidence du 1080, avenue des Braves, et l'offre au premier ministre Jacques Parizeau en tant que résidence officielle. Le premier ministre y habite avec sa conjointe Lisette Lapointe et y accueille de nombreux invités et citoyens.

Collection Assemblée nationale, photographie François Nadeau.



Résidences des premiers ministres dans le Vieux-Québec.

Pendant longtemps, plusieurs premiers ministres du Québec vivent au Château Frontenac (à droite). Depuis novembre 2001, le titulaire de cette fonction occupe un appartement aménagé dans l'édifice Price (à gauche). Au centre, la tour centrale de l'hôtel du Parlement.

Collection Assemblée nationale, photographie Renaud Philippe.



À vous de jouer!

À l'aide de la documentation fournie, numérotez, sur la carte de la ville de Québec, les lieux de pouvoir identifiés par **une étoile rouge** :

- 1 L'hôtel du Parlement
- 2 Le bureau du premier ministre depuis 2002 (et de 1925 à 1972)
- 3 Le bureau du premier ministre de 1972 à 2002
- 4 La résidence officielle du premier ministre depuis 2001
- 5 Le château Frontenac



Voir les réponses



Questions en vrac

1. Qu'est-ce qu'une capitale ?

2. Avec quelle autre ville Québec a-t-elle été en compétition pour obtenir le statut de capitale de la province ?

3. Qui a conçu l'hôtel du Parlement ?


4. Le premier ministre dirige les autres ministres qui s'occupent chacun d'un ministère (ex. santé, éducation, transports), mais il a également la charge d'un ministère qui lui est propre. Quel est le nom de ce ministère ?

5. Quelle société d'État a acheté l'édifice Price dans le Vieux-Québec qui deviendra la résidence officielle du premier ministre ?



[Voir les réponses](#)



N'hésitez pas à consulter le site web www.paricilademocratie.com pour approfondir vos recherches. 

Capitales historiques et capitales inventées

Certaines capitales naissent de la volonté d'un roi ou d'un gouvernement. Elles sont des capitales dites « inventées ». Il y a donc plusieurs types de capitales, notamment les capitales naturelles historiques et les capitales « inventées »

<http://paricilademocratie.com/approfondir/lieux-de-pouvoir/120-capitales-historiques-et-capitales-inventees>

La Capitale itinérante

Longtemps après sa fondation en 1608, Québec est la capitale d'une partie du territoire qui correspond aujourd'hui à celui du Québec. Trois autres villes vont se partager ce titre.

<http://paricilademocratie.com/approfondir/lieux-de-pouvoir/119-la-capitale-itinerante>

Tunnels et légendes

Comme toutes les villes historiques, Québec a ses légendes et ses mystères. Selon certains, il existerait un véritable réseau de tunnels sous la ville, et cela, depuis l'époque de la Nouvelle-France.

<http://paricilademocratie.com/approfondir/lieux-de-pouvoir/42-clins-d-oeil-tunnels-et-legendes-de-quebec>



paricilademocratie.com



- 1 L'hôtel du Parlement
- 2 Le bureau du premier ministre depuis 2002 (et de 1925 à 1972)
- 3 Le bureau du premier ministre de 1972 à 2002
- 4 La résidence officielle du premier ministre depuis 2001
- 5 Le château Frontenac





Corrigé

1. Qu'est-ce qu'une capitale?

Une capitale est une ville où siègent les pouvoirs politiques et administratifs d'un État, d'une province, etc.

2. Avec quelle autre ville Québec a-t-elle été en compétition pour obtenir le statut de capitale de la province?

Montréal.

3. Qui a conçu l'hôtel du Parlement?

Eugène-Étienne Taché.

4. Le premier ministre dirige les autres ministres qui s'occupent chacun d'un ministère (ex. santé, éducation, transports), mais il a également la charge d'un ministère qui lui est propre. Quel est le nom de ce ministère?

Le ministère du Conseil exécutif.

5. Quelle société d'État a acheté l'édifice Price dans le Vieux-Québec qui deviendra la résidence officielle du premier ministre?

La Caisse de dépôt et placement du Québec.





DÉCOUVREZ PLUS
DE FICHES PÉDAGOGIQUES
ET L'OFFRE COMPLÈTE
DES PROGRAMMES ÉDUCATIFS





SUIVEZ-NOUS



Pour nous contacter

@ education.democratie@assnat.qc.ca

☎ 418 643-7239 ou 1 866 DÉPUTÉS (sans frais)

✉ **Assemblée nationale du Québec**
Direction de l'accueil et de la mission éducative
1020, rue des Parlementaires, 7^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3